

Luxembourg, le 03 novembre 2009

Communiqué de presse

En date du 4 novembre 2009, 29 personnes, toutes issues des minorités du Kosovo (Gorans, Serbes, Bosniaques), seront renvoyées de force dans leur pays d'origine. Parmi elles, 10 hommes célibataires et 5 familles, dont neuf enfants, pour certains scolarisés. Certaines de ces personnes sont installées au Luxembourg depuis 7 ans.

En 1990, Michel Rocard, alors Premier ministre français, prononçait cette phrase, au destin imprévisible et malheureux, puisque seule la première partie a été retenue, interprétée et reprise partout en Europe comme un ralliement à la doctrine de l'immigration zéro : « La France ne peut accueillir toute la misère du monde, **mais elle doit savoir en prendre fidèlement sa part** ». Or, depuis de nombreuses années, nous voyons une dérive des Etats européens vers des interprétations de plus en plus minimalistes de la protection internationale sous prétexte de l'ordre public et de la gestion des flux migratoires. Si le Ministre de l'immigration, Nicolas Schmit, cité le 3 novembre dans *l'Essentiel*, assure que la sécurité de ces personnes est garantie et que Luxembourg ne peut être le seul pays à ne pas renvoyer des demandeurs de protection internationale déboutés vers le Kosovo, le CLAE estime, pour sa part, que l'avenir de ces populations ne peut être lié à la gestion des migrations des autres pays. Pour preuve, l'insécurité qui règne encore dans cette région des Balkans et le non retrait, malgré sa réduction, de la Kfor, le contingent international déployé par l'OTAN au Kosovo.

À l'heure où l'Europe cherche à définir une politique commune d'asile, le Luxembourg, terre de tradition migratoire, doit se poser une fois encore en modèle d'ouverture et d'accueil pour ces personnes dont l'avenir dans le pays d'origine s'annonce sombre, à tout le moins s'assurer que les conditions de retour de ces populations soient dignes et respectueuses des principes de droit international et des conventions signées. A l'heure actuelle, nous ne pensons pas que le Kosovo bénéficie d'une sécurité politique et suffisante pour accueillir à nouveau ces personnes qui l'ont fui. De même, nous nous interrogeons sur le parcours scolaire de ces enfants brutalement arrachés du système luxembourgeois.

Il faut ajouter que les pays de destination des personnes reconduites n'ont pas encore réalisé le travail de mémoire qui permettrait à ces nations de définir une réconciliation entre toutes les diversités culturelles qui les composent. Dans cette histoire qui n'est pas encore apaisée, ces retours sont prématurés et les conséquences de notre responsabilité à tous, l'histoire européenne nous le rappelle, sont engagées.

Le Clae réclame l'ouverture d'un dialogue, d'une concertation préalable entre les autorités, les associations et les personnes concernées, dans la définition d'une humanité partagée, pour trouver des solutions de bienveillance pour toutes les personnes jugées « expulsables » par le Ministère de l'immigration mais pour qui, dans les faits, un retour signifierait la fin de l'espoir de vivre dans la dignité.

Le CLAE